

Aujourd'hui, une bibliothèque n'est pas seulement une réserve de livres, un lieu de recherche et de savoir. C'est un lieu en pleine évolution, de rencontre qui vit au rythme de l'actualité et des préoccupations de chacun, où se tisse du lien social.

Objectifs :

L'animation en bibliothèque a toujours pour objectif la mise en valeur des collections au service du lecteur. Il s'agit en empruntant un espace de lecture de présenter autrement les collections dans un cadre susceptible de surprendre les usagers.

Partenaires & destinataires :

- Bibliothèques du réseau départemental
- Collèges travaillant en partenariat avec la bibliothèque locale

Composés d'un volume de matériel important, les espaces nécessitent un investissement conséquent pour leur animation, c'est pourquoi leur prêt est soumis à l'élaboration d'un projet culturel autour du livre, réalisé en partenariat entre les différents acteurs locaux.

Les espaces d'animation nécessitent un aménagement spécifique et donc une salle libre suffisamment grande pour leur installation.

Contenu de l'espace d'animation :

Il est composé de :

- Différents modules de matériel ;
- Choix de documents (livres, CD) ;
- Eléments de décor.

Instant musical



Conditions de prêt d'un espace :

- Réservations : auprès du service de l'action culturelle uniquement par téléphone ou mail ;
- Prêt gratuit ;
- Dans la limite des stocks disponibles ;
- Durée de prêt : minimum deux semaines ;
- Transport Aller/ Retour et installation par le service action culturelle ;
- Assurance : sous la responsabilité de l'emprunteur, assurance dite de « clou à clou » ;
- En cas de dégradation, la réparation est assurée par l'emprunteur ;
- Convention entre la BDDP et la collectivité ou le collège emprunteur signée un mois à l'avance ;
- Prévoir le chauffage ainsi que le nettoyage du lieu ;
- Pas de prêt pour les mois de juillet et août (révision du parc d'expositions et valises).

Avant la prestation :

- L'emprunteur doit élaborer un projet culturel autour du livre ;
- Réserver l'espace **trois mois à l'avance** ;
- Organiser une ou deux réunions de préparation avec le service de l'action culturelle de la BDDP ;
- Diffuser la manifestation ;
- Préparer l'animation (ajouter des apports locaux) ;
- Faire un calendrier et un programme des animations prévues ;
- Penser à informer la BDDP pour la newsletter.

Modul'Ado



Déroulement de la prestation :

- Date de livraison et d'installation: présence obligatoire du responsable de la bibliothèque ou du responsable du CDI ;
- L'animation de l'espace est sous la responsabilité de la bibliothèque emprunteuse quel que soit le lieu d'installation ;
- Date de retour et rangement à prévoir par l'emprunteur ;
- Programme : dates des animations, accueils de classe et tout public ;
- Présence obligatoire d'une personne qui gère l'exposition, son contenu et ses animations ;
- Vérification et rangement de l'espace par l'emprunteur ;
- Date de retour à prévoir avec la BDDP.

Après la prestation :

- Evaluation (compléter la fiche remise par la BDDP ;
- Prestation renouvelable dans l'année.

Personnes intervenantes :

Pascale Loubiat,

Responsable de l'action culturelle

Nadia Maspeyrat,

Chargée d'animation, Technicienne générale

Albert Szymonik,

Chargé d'animation, Technicien général

Matériel et documents :

Liste du matériel et des prêts de documents

Délai d'intervention :

3 mois

Prestation associée :

Formation « J'anime ma bibliothèque »

Contact BDDP

Pascale Loubiat - Tél : 05 53 02 03 17

Mail : p.loubiat@dordogne.fr

Nadia Maspeyrat - Tél : 05 53 02 03 09

Mail : n.maspeyrat@dordogne.fr

Albert Szymonik - Tél : 05 53 02 03 15

Mail: a.szymonik@dordogne.fr

Doudou, Dodo, Calin

